

## SAISON D'ALPAGE À VOUNETSE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>La saison d'alpage à Vounetse</b>
<b>En bref</b>	Une matinée pour découvrir de manière ludique les différentes facettes de la saison d'alpage. Entre fabrication du fromage et activités amusantes.
<b>Descriptif de l'activité</b>	<p>Une matinée pour découvrir de manière ludique les différentes facettes de la saison d'alpage. L'activité commence par une démonstration de la fabrication traditionnelle du fromage au chalet de Vounetse où la famille Piller transmet son savoir-faire dans une ambiance conviviale. Les animations mises en place par le Parc et <i>Charmey.ch</i> au sommet des remontées mécaniques sont l'occasion de comprendre en s'amusant, la saison d'alpage, le cycle du lait, la traite du bétail, l'utilisation des tavillons ou les traditions vivantes.</p> <p>L'activité se déroule à Vounetse, accessible en télécabine (prix non compris dans l'activité).</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.</p>
<b>Dates</b>	<b>Samedi 13 juillet 2024</b>
<b>Horaire</b>	9h - 12h
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Parking de la télécabine de Charmey, Route des Charrières 3, 1637 Charmey Un membre de l'équipe du Parc est présent pour accueillir les participants.
<b>Lieux de l'activité</b>	Vounetse
<b>Programme indicatif</b>	<p>9h00 : Rendez-vous au parking de la télécabine de Charmey, montée en télécabine.</p> <p>9h30 : Démonstration de la fabrication du fromage au chalet de Vounetse.</p> <p>11h : Présentation des animations créées par le Parc au sommet de la télécabine de Vounetse.</p> <p>12h30 : Fin de l'activité au sommet de la télécabine.</p>
<b>Matériel à prendre avec soi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habits adaptés à la météo du jour</li> <li>• Bonnes chaussures (chaussures de marche)</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants, catégories et âges</b>	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 6 ans
<b>Nombres (min. – max.)</b>	Minimum 5 adultes, maximum 20 personnes
<b>Autres informations</b>	Après l'activité, possibilité de manger au sommet de la télécabine au restaurant <i>Les Dents-Vertes</i> .

## TRANSPORTS ET ACCÈS

**Accès voiture et transports publics** Parking de la télécabine de Charmey, Arrêt de bus *Charmey, village* à 5 min à pied. Parking à proximité.

**Horaires des transports publics**

<b>Aller</b>	Gruyères – Charmey, village	07h43 – 08h09
--------------	-----------------------------	---------------

<b>Retour</b>	Charmey, village – Bulle	12h45 – 13h13
---------------	--------------------------	---------------

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch).

**Covoiturage** Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription  
Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888

## TARIFS

**Tarif de base adulte** **Dès 16 ans 20.-**, la montée en télécabine n'est pas comprise

**Tarif de base enfant** **Dès 10 ans 10.-**, la montée en télécabine n'est pas comprise

**Pique-nique** Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :  
80g de Gruyère AOP\* ou L'Étivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, 100g de charcuterie\*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :  
80g de Gruyère AOP\* ou L'Étivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, un autre produit laitier \*, un ballon de pain et un fruit.

*\*produits labellisés Parc*

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

**Inscription** Inscription obligatoire : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888

**Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**

**Confirmation** La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

**Paiement** Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

**Annulation**

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

**Assurances**

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.